



PARLONS KENT!

Services généraux | 1

Budget 2023

Conseil d'administration

Direction des finances

Développement économique
et du tourisme

Services d'aménagement | 3

Permis de construction

Sécurité publique | 4

Plan de sécurité
communautaire

Loisir | 5

Guide des sentiers de Kent
SportJeunesse – Région de
Kent

Développement communautaire | 7

Logement

Transport régional | 8

Besoin de vous déplacer?
Devenir bénévole

Déchets solides | 9

Éco-Dépôts mobiles
Déchets encombrants

Contacts | 11

>> Volume 12
Printemps-Été 2023



English on reverse

Les membres du conseil d'administration (CA) et le personnel de la Commission de services régionaux de Kent (CSRK) sont fiers de vous présenter ce bulletin de nouvelles pour le printemps et l'été 2023.

BUDGET 2023

Le budget 2023 de la CSRK s'élève à 6 265 414\$ et est réparti comme suit. Vous pouvez consulter le budget détaillé sur notre site Web.

Service de collaboration régionale:
86 000\$ (1,37%)

Service d'aménagement locale:
1 162 300\$ (18,55%)

Service de déchets solides:
3 818 068\$ (60,94%)

Service de promotion touristique:
147 000\$ (2,35%)

Service de développement économique:
156 000\$ (2,49%)

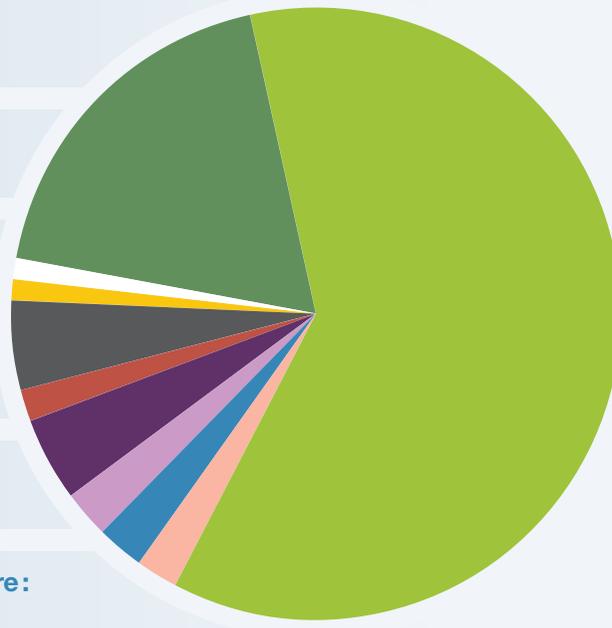
Service de développement communautaire:
152 000\$ (2,43%)

Service de transport régional:
277 000\$ (4,42%)

Comité de sécurité publique:
107 500\$ (1,72%)

Service de loisirs:
305 296\$ (4,87%)

Service d'exécution des arrêtés:
54 250\$ (0,86%)



CONSEIL D'ADMINISTRATION

À la suite des élections municipales qui ont eu lieu en novembre 2022, de nouveaux conseils municipaux sont entrés en fonction le 1^{er} janvier 2023 pour desservir les nouvelles entités de la région de Kent. Les maires des six municipalités ainsi que le président du district rural siègent maintenant au sein du conseil d'administration (CA) de la CSRK. Voici donc la composition de votre CA pour les quatre prochaines années :



Direction des finances



Depuis le 1^{er} janvier 2023, l'offre de service à la CSRK s'est grandement multipliée, ayant pour effet de modifier le budget de l'organisme qui a augmenté de près de 40%. Pour cette raison, la CSRK est fière d'ajouter à son équipe Lynn Landry Caissie, comptable professionnelle agréée en tant que directrice des finances. Lynn possède une expertise comptable et une expérience dans le monde municipal. Originnaire de la région de Kent, elle détient un vécu, des connaissances et une expérience qui représenteront un grand atout pour l'organisme.

Développement économique et du tourisme



Pour répondre aux demandes croissantes et de répondre aux exigences de la réforme gouvernementale, la CSRK a embauché M^{me} Marie-Paul Robichaud à titre de directrice du développement économique et du tourisme. Forte de son expérience et de ses nombreuses années dans le monde municipal, ainsi que du temps qu'elle a passé auprès de CBDC Kent et Entreprise Kent, elle sera bien placée pour commencer sa nouvelle carrière à la CSRK. Ses connaissances seront un atout exceptionnel pour l'organisme et pour la région.

PERMIS DE CONSTRUCTION:

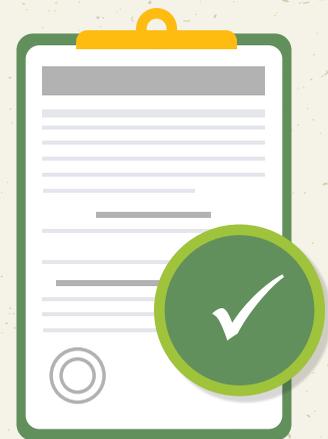
Un permis de construction est requis dans les cas suivants:

- Nouvelle construction d'un bâtiment ou d'une structure;
- Construction d'un agrandissement à un bâtiment existant;
- Construction ou installation d'un bâtiment accessoire, par exemple un garage détaché, une remise, un belvédère ou une terrasse;
- Modifications structurelles;
- Démolition;
- Changement d'usage d'un bâtiment existant.



Un permis de construction ne peut être émis que si les travaux sont conformes aux éléments suivants:

- ☑ Code national du bâtiment du Canada;
- ☑ Règlement ou réglementation applicable en matière de construction;
- ☑ Conditions du permis de construction



En tant que propriétaire, le fait de consulter nos inspecteurs en bâtiments et nos agents d'aménagement lors de la demande d'un permis de construction, ou même avant l'achat d'une propriété:

- vous aidera à protéger votre investissement;
- vous aidera à prendre une décision éclairée;
- vous aidera à assurer la sécurité et le confort des occupants;
- vous aidera à prendre connaissance des codes, des arrêtés et des règlements applicables;
- vous guidera dans le processus de réalisation d'un projet.

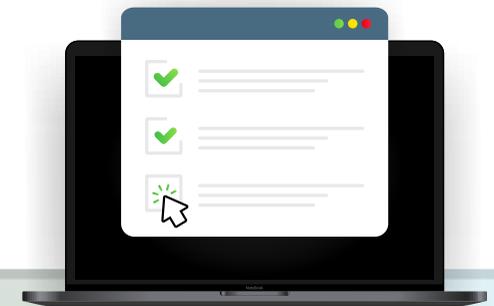
Notre personnel sera heureux de répondre à vos questions par courriel, par téléphone ou sur les lieux dans l'un de nos bureaux de Richibucto et de Bouctouche.

PLAN DE SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE

La CSRK a adopté un plan de sécurité communautaire (PSC). Un processus de consultation auprès d'organismes locaux, de premiers répondants, d'établissements d'enseignement en plus de sondages auprès du public a mené à la réalisation de ce plan quinquennal, le premier de ce genre au Nouveau-Brunswick.

Nous reconnaissons que les défis liés à la sécurité communautaire sont divers et complexes. La sécurité et la perception de la sécurité au sein de notre collectivité sont des responsabilités qui nous incombent à toutes et à tous. Ce PSC décrit les étapes d'une approche visant à aborder les problèmes existants et émergents qui ont une incidence sur la sécurité dans Kent par l'entremise du développement social, de la prévention et de l'intervention axée sur le risque. Notre PSC présente une vision commune et un engagement à prendre des mesures pour relever les défis en matière de sécurité communautaire, et améliorer la sécurité et le sentiment de sécurité dans nos collectivités.

Vous pouvez consulter le plan de sécurité communautaire sur notre site Web sous l'onglet «Sécurité publique».



À propos de: SPORTJEUNESSE RÉGION DE KENT



SportJeunesse – Région de Kent offre des subventions aux enfants de familles devant relever des obstacles financiers afin de couvrir les coûts liés aux frais d'inscription pour que tous les enfants de 18 ans et moins puissent pratiquer un sport pendant une saison. Les subventions peuvent atteindre 400\$ par enfant admissible, par année. **Les prochaines dates butoirs sont le 1^{er} mai et le 1^{er} septembre 2023.**



Que dois-je faire pour demander une subvention?

1

Assurez-vous d'avoir tous les renseignements demandés :

- Cotisation de l'ARC de la dernière année d'imposition;
- Trois derniers talons de paie;
- Renseignements faisant état de circonstances exceptionnelles.

2

Remplissez la demande en ligne

<https://kidsportcanada.ca/new-brunswick/kent-count/fr/demander-une-subvention/>

ou sur papier

<https://kidsportcanada.ca/wp-content/uploads/sites/105/KidSport-Fr-Fillable.pdf>.

Les demandes en format papier peuvent être envoyées par la poste à l'adresse suivante :

SportJeunesse Kent County,
178, rue Water,
Miramichi (N.-B.)
E1N 1B6

Besoin d'aide ?

Chaque municipalité de la région a identifié une personne-ressource pouvant vous aider à remplir la demande.

Nouvelle-Arcadie

Manon Vautour - Agente communautaire et culturelle
506-775-2080 acc@rogersvillenb.ca

Beaurivage

Julie Vautour - Agente communautaire
506-523-7870 j.vautour@beaurivage.org

Five Rivers

Connor Woods - Coordonnateur des loisirs et des relations communautaires
506-523-6921 cwoods@5-rivers.ca

Champdoré

Joël Goguen - Agent communautaire
506-525-4022 joel.goguen@champdorenb.ca

Grand-Bouctouche

Sébastien Doiron - Agent communautaire
506-743-7000 sebastien.doiron@bouctouche.ca

Beausoleil

Mathieu Caissie - Directeur général et greffier
506-576-2202 mathieu.g.caissie@mairie-beausoleil.ca

La Commission de services régionaux de Kent est aussi là pour vous aider

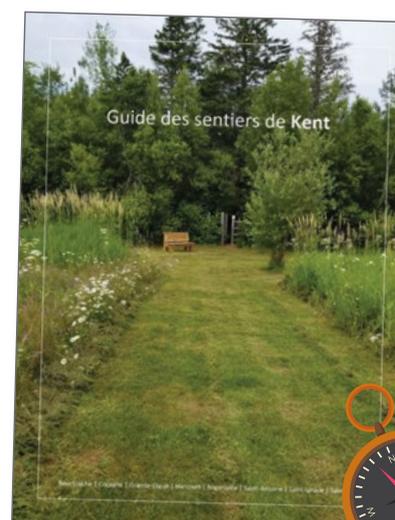
Stéphanie Caissie

Coordonnatrice de l'inclusion sociale et du développement communautaire
Commission de services régionaux de Kent
506-523-1857 stephanie.caissie@csrkc.ca

Claudie Ringuette

Coordonnatrice de la planification des loisirs - Commission de services régionaux de Kent
506-743-1490 claudie.ringuette@csrkc.ca

GUIDE DES SENTIERS DE KENT



Profitez du grand air en visitant l'un des sentiers non-motorisés de notre région!

Vous pouvez vous procurer une copie papier du Guide des sentiers de Kent à l'un de nos deux points de services :

Grand-Bouctouche

104, boulevard Irving, unité 1
Bouctouche (N.-B.)
E4S 3L5

Beaurivage

25, boul. Cartier, unité 145
Richibucto (N.-B.)
E4W 3W7

Vous pouvez aussi consulter la version électronique et imprimable en visitant le site : <https://www.krsc.ca/fr/loisirs/>

LOGEMENT

La région de Kent connaît actuellement des défis reliés au logement. Une pénurie de logements disponibles et la difficulté de se loger à un coût abordable constituent quelques-uns des problèmes que connaissent un grand nombre nos citoyens et citoyennes.

En raison de ces défis, une étude sur la demande en logement a récemment été menée sur l'ensemble du territoire de Kent. Les résultats de l'étude permettront de guider les démarches de la CSRK et de ses partenaires vers des pistes de solutions possibles en matière de logement. Il est possible de consulter le rapport sur notre site Web.

Entretemps, le gouvernement du Nouveau-Brunswick (GNB) offre les ressources suivantes comme formes de soutien en matière de logement :

Site Web

Le site web « **Se loger au Nouveau Brunswick – Information pour vivre ici** » offre des renseignements et services sur les sujets suivants :

- Logement social et subventionné
- Itinérance
- Situation du logement locatif au Nouveau-Brunswick
- Information pour les promoteurs
- Renseignements pour les locataires et futures propriétaires

Pour y accéder, visitez :

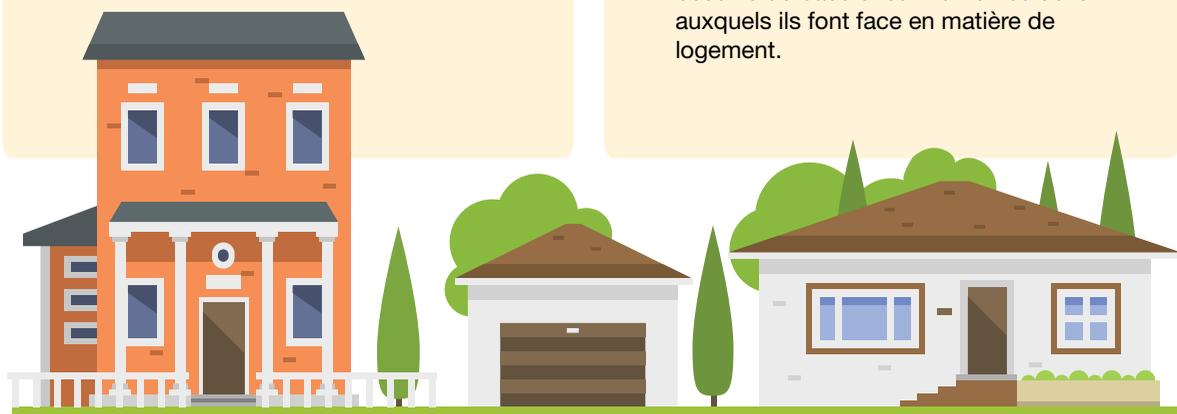
<https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/corporate/promo/loger.html>

Navigateurs en matière de logement

Un service offert gratuitement afin d'aider les gens à obtenir de l'aide en ce qui a trait au logement. Il est possible de communiquer avec un navigateur en matière de logement de 9 h à 17 h, du lundi au vendredi, au 1-833-355-3262.

Un navigateur en matière de logement peut vous aider à :

- obtenir des renseignements généraux sur le logement et les programmes relatifs au logement ;
- s'informer sur la façon d'obtenir les services et mesures de soutien offerts aux locataires, aux propriétaires et aux promoteurs ;
- obtenir de l'information sur l'aide offerte aux résidents pour répondre à leurs besoins de base et surmonter les défis auxquels ils font face en matière de logement.



BESOIN DE VOUS DÉPLACER ?

Saviez-vous que la Commission de services régionaux de Kent offre des services de transport? Grâce à nos bénévoles, nous offrons un transport sûr, fiable et abordable vers les services essentiels tels que :

- Rendez-vous chez le médecin
- Épiceries
- Programmes communautaires et gouvernementaux
- Pharmacie (médicaments)
- Services financiers (banques, impôts, etc.)
- Autres



Devenir bénévole

Si vous avez un véhicule et souhaitez appuyer votre collectivité, quelques heures de votre temps peuvent vraiment changer les choses. Voici ce que nous proposons :

- Horaires de volontariat flexibles
- Remboursement du kilométrage
- Formations
- et plus encore.

Si vous ou quelqu'un que vous connaissez avez besoin d'aide pour vous déplacer, ou si vous souhaitez des renseignements pour devenir conducteur bénévole, renseignez-vous auprès de csrkc.ca ou composez le 506-523-1239.

Service au volant GRATUIT pour vous permettre de vous débarrasser de DÉCHETS RÉSIDENTIELS.

APPORTEZ-NOUS LES ARTICLES SUIVANTS:

Quantité maximale équivalente à un camion d'une demi-tonne ou d'une remorque utilitaire. **Nous demandons aux résidentes et résidents de trier leur charge par type de matériel pour faciliter le déchargement.**



Résidus domestiques dangereux;



Verre et carton (ces produits seront recyclés);



Déchets marins (limite de 5 trappes et 10 bouées par résidents);



Électroménagers et meubles;



Déchets de construction et démolition (assurez-vous qu'il est facile et sécuritaire de les transporter);



Pneus (limite de huit par résidents);



Cendre;



Et plus encore!



Les articles suivants ne sont pas acceptés:



Pièces d'automobile (pneus exclus);



Déchets non triés par type de matériel;



Déchets ordinaires qui peuvent être mis en bordure de route durant la collecte habituelle (bleus, verts et clairs);



Déchets commerciaux

DÉCHETS ENCOMBRANTS (gros déchets)

Une nouvelle façon de ramasser vos déchets encombrants

Depuis avril 2023, le service de collecte des déchets encombrants offre des collectes plus fréquentes pour assurer un service plus constant par un système d'appel:



Service par inscription – par téléphone ou sur notre site Web;



Chaque résidence peut s'inscrire jusqu'à huit (8) fois par année;



Limite de six (6) gros articles à la fois (jusqu'à 48 par année).

Plus besoin d'attendre. Inscrivez-vous dès que vous avez un gros article à jeter!

Règlements

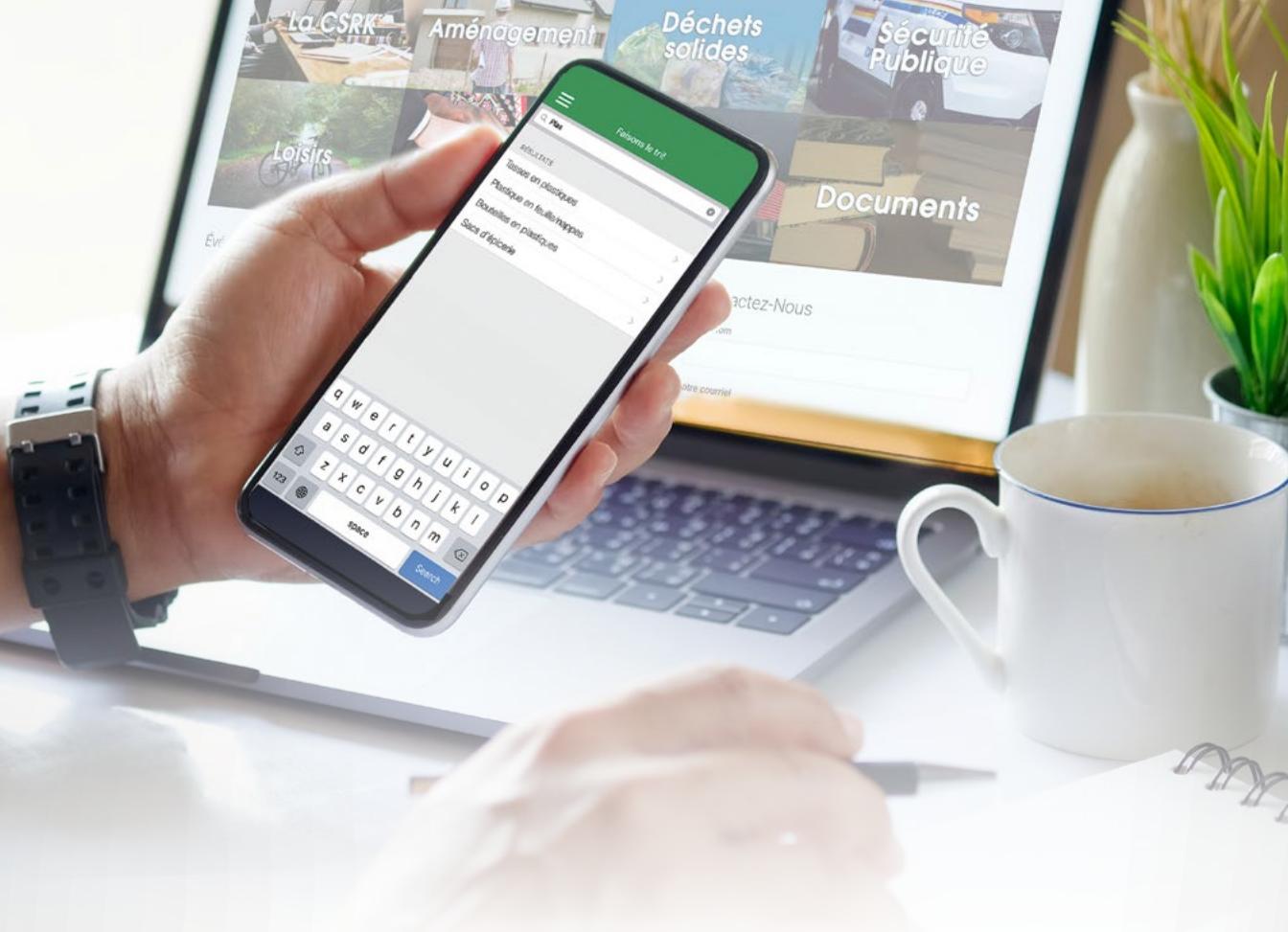
- ✓ Collecte de gros déchets, pas de grosse quantité de déchets;
- ✓ De petites quantités de bois et autres matériaux de construction seront acceptés si ces derniers organisés en ballot de 4 x 2 x 2 pi (1,2 x 0,6 x 0,6 m) et ne pèsent pas plus de 50 lb (23kg);
- ✗ Pas de sacs noirs ou opaques;
- ✗ Pas de déchets dans des remorques ou dans des boîtes de camion;
- ✗ Pas de déchets dangereux, de pièces de voiture ou de déchets commerciaux;



UN RAPPEL QUE VOUS DEVEZ ÊTRE INSCRITS POUR QUE L'ON FASSE UNE COLLECTE CHEZ VOUS!

Le format sera différent en 2023, mais le service de qualité offert sur place sera le même! Voici où et quand passera l'Éco-Dépôt en 2023:

Samedi 29 avril	Saint-Antoine	9h à 16h	Centre communautaire / 4556, rue principale
Mercredi 3 et jeudi 4 mai	Shediac	12h à 20h	Aréna Festival / 84, rue Festival
Mercredi 12 & jeudi 13 juillet	Rogersville	12h à 20h	Aréna / 18, rue des Ormes
Mercredi 2 et jeudi 3 août	Shediac	12h à 20h	Aréna Festival / 84, rue Festival
Mercredi 6 et jeudi 7 décembre	Bouctouche	12h à 20h	Centre JK Irving / 30 rue Évangéline

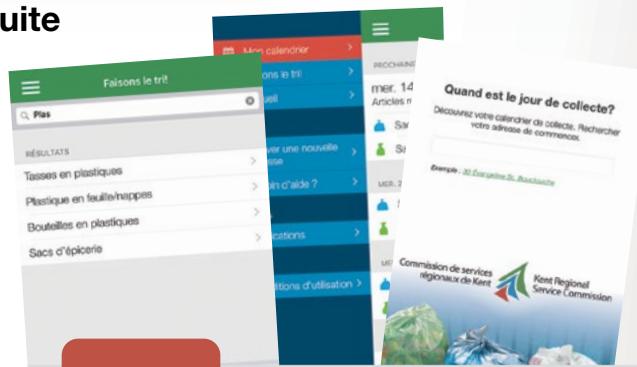


Téléchargez l'application mobile gratuite

KENT SERVICES

pour recevoir des renseignements qui s'appliquent directement à votre adresse.

- Calendrier de collecte des déchets
- Guide de tri
- Alerte d'interruption ou changement à la collecte
- Événements spéciaux (déchets encombrants, Éco-Dépôts, journées de sécurité publique, etc.)
- Rappel listes de 72h



Consultez notre site Web à **WWW.CSRK.CA**

Vous y trouverez une liste complète des différents programmes de la Commission de services régionaux de Kent ainsi que plusieurs outils et ressources.

Restez en contact...

Bouctouche
506-743-1490

104, boulevard Irving, unité 1
Bouctouche (N.-B.) E4S 3L5

Richibucto
506-523-1820

25, boulevard Cartier, unité 145
Richibucto (N.-B.) E4W 3W7

Sans frais
1-855-588-1125

 @Kentrsc

